

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLV

LÉVIS, JANVIER 1939

No 1

LE CONTINGENT DE FILLES DE 1639

La question de l'origine de nos premières aïeules a, de tout temps, passionné l'opinion, surtout de ce côté de l'Atlantique. Étaient-elles « filles de petite vertu », comme certains l'ont prétendu ? On comprend que pareille question ne se résoud pas par des gros mots ou des anathèmes. Mieux vaut aligner des faits.

Récemment encore Robert de Roquebrune, dans un article publié dans l'*Ordre* (1934) et reproduit par *la Voix des Bois Francs*, faisait la constatation suivante : « Edouard Fournier (dans *Enigmes des rues de Paris*) a prétendu que, sous Louis XIII (+1643) et Louis XIV, on faisait régulièrement des rafles de gueux, de vagabonds et de filles dans les rues de Paris et qu'on expédiait tout ce beau monde au Canada. Cette assertion, donnée sans aucune preuve, qui n'est appuyée par aucun document, est une pure supposition d'Édouard Fournier. Mais elle est demeurée dans l'esprit de bien des gens et il m'est arrivé encore dernièrement de la trouver sous la plume de M. Maurice Dumoulin, historien du Paris d'autrefois ».

Cette opinion n'est pas d'hier. Le P. Lejeune avait déjà dû la réfuter en 1641 (1). « On nous a dit, écrit ce Père, qu'il courait un bruit dans Paris, qu'on avait mené en Canada un vaisseau tout chargé de filles dont la vertu

(1) Claude de Bonnault (*B.R.H.*, 1932, p. 337) attribue cette relation au P. Vimont, en 1640. Thwaites (*Relations*, t. XXI, p. 108) l'inscrit au nom du P. Lejeune. Quel qu'en soit l'auteur, le texte cité est sûrement de 1641 puisqu'on y parle un peu plus haut, de la colonie de Montréal, arrivée cette année-là.

n'avait l'approbation d'aucun docteur ; c'est un faux bruit, j'ai vu tous les vaisseaux, pas un n'était chargé de cette marchandise ».

Le bruit courait et, en dépit des dénégations du jésuite, il continua de courir, atténué, si l'on veut, mais quand même inquiétant. En 1646, paraissait à Paris, « au Vase d'Or », rue St-Jacques, chez Olivier de Varennes, le tome 23^e du *Mercurie Français* consacré aux années 1639-1640. Un article traitait de la colonisation au Canada en 1639. Le voici : (1)

« La piété n'a point de bornes, écrit l'annaliste, elle s'étend au-delà des mers, et va jusqu'aux extrémités de la terre. Quantité de religieux étant partis les années passées pour amener les sauvages du Canada à la connaissance de leur Créateur, le grand fruit qu'ils y ont fait, a donné envie à plusieurs personnes de contribuer à ce charitable dessein, et pour ce sujet on tire tous les ans un assez bon nombre de filles de l'hôpital Saint-Joseph du faubourg Saint-Germain de Paris, pour peupler ces terres désertes. Une si sainte coutume ayant donc fait choisir trente-cinq ou quarante filles dans cet hôpital, pour les envoyer à Dieppe, et les faire embarquer sous la conduite d'un capitaine nommé Bontemps, la fondatrice des Ursulines, veuve du sieur de Touvois la Freté, voulut témoigner le zèle qu'elle avait pour la gloire de Dieu ; elle entreprit la conduite de toutes ces filles, leur associa quelques-unes de ses religieuses, avec intention de leur faire bâtir un couvent en ce pays-là, et pour appuyer ce dessein, elle alla trouver la reine à Saint-Germain pour recevoir ses commandements. Elle avait espéré un bon accueil de cette sage et grande princesse ; elle ne fut pas trompée en son opinion. Sa Majesté approuva son dessein, loua son courage et sa piété, lui promit que sa libéralité seconderait l'ardeur qu'elle faisait paraître, et témoigna vouloir que l'église qu'elle bâtirait en ce nouveau monde, fût consacré à sainte Anne, qui est sa patronne. La flotte dans laquelle elle était, partit de Dieppe le 15 du mois de mai (1639) ».

Les historiens de nos origines ont, en général, accepté ce « reportage » sans le passer au crible de la critique. Groulx (*La naissance d'une race*, p. 57), Jos.-Edm. Roy (*Mém. de la*

(1) pp. 333-334. Cité par J.-Edm. Roy, *Le baron de Labontan*, dans *Mém. de la Soc. Royale*, 1894, sect. I, p. 154.

Soc. Royale, 1894, sect. I, p. 154), Malchelosse (« *Mélanges hist.* », t. 17, p. 96) font leurs ces affirmations. Tout au plus font-ils ressortir que ces envois de filles ont pour but d'amener les indiens au christianisme, tandis que le *Mercuré Français* parle surtout de coloniser. Roy hésite sur le nombre : chez lui, ce ne sont plus 35 à 40 ou « bon nombre de filles », mais « quelques filles » que l'on tire chaque année de l'hôpital St-Joseph pour les diriger sur le Canada.

Ce terme d'hôpital a quelque chose de troublant. Malchelosse croit calmer notre malaise par cette réflexion : « Il n'est pas possible de supposer qu'on aurait embrigadé des coureuses de rues pour former ce contingent ». Pas possible ? Mais on l'a fait et on le fait encore.

Reprenons les énoncés du *Mercuré Français*. « L'on tire tous les ans, dit-il, un assez bon nombre de filles de l'hôpital St-Joseph du faubourg St-Germain de Paris pour peupler ces terres désertes ». Quel était donc cet hôpital St-Joseph ? Le P. Hélyot, dans son *Dictionnaire des Ordres Religieux* (1) traite assez longuement (t. II, col. 693-703) des « filles hospitalières de la Société de St-Joseph pour le gouvernement des filles orphelines ». Fondées à Bordeaux par Marie Delpech, connue sous le nom de Marie de l'Étang, elles essaimèrent à Paris le 11 février 1639. Fixées d'abord rue du Vieux-Colombier, l'affluence des élèves les forcèrent à chercher une maison plus vaste rue du Pot-de-Fer. Enfin, le 3 février 1640, elles s'établissaient définitivement au No 82 rue St-Dominique-St-Germain (Cf. Dulaure, *Histoire de Paris*, t. V, pp. 506-508).

Comment le *Mercuré Français* peut-il affirmer, pour 1639, que l'hôpital St-Joseph—on dirait aujourd'hui l'orphelinat—envoyait tous les ans au Canada un bon nombre de filles, alors que c'est cette année-là même qu'il s'établissait à Paris ? Il nous est, au reste, très facile de vérifier l'exactitude du renseignement. Avant 1639, de toutes les jeunes filles mariées au Canada, six seulement paraissent être venues seules au pays. Les autres se rattachent à des familles canadiennes d'adoption : Hébert (1617, 1621), Desportes (1634), Martin (1635), Leneuf (1636), Couillard, Guyon, Cloutier (1637) Martin et Gauthier de Comporté (1638).

(1) Paris, Migne édit., 1863, 4 vol.

A ces noms il faut ajouter les deux sœurs Marie et Isabeau Panis ou Pavis, natives de St-Maclou de Rouen (1). La première passe avec Guillaume Bigot un contrat de mariage où signe son père, Jacques Panis, le 19 décembre 1638 (Guitet, not.). La seconde contracte, par-devant Piraube, avec Jean Gory, le 30 août 1639. Nos archives sont muettes sur ces deux familles après 1639.

Six jeunes filles, avons-nous dit, immigrèrent seules dans la Nouvelle-France. Voici quelques notes sur ces courageuses pionnières :

* 1634. Françoise Garnier, la première en date, mère d'une nombreuse descendance, épousa à Québec, le 25 juillet 1634, le pilote Noël Langlois et mourut en 1665. On ignore ses origines.

1635. Marguerite Aubert épousa 1° le 20 novembre 1635 Martin Grouvel (Tanguay, t. I, p. 280) et 2° le 26 septembre 1661, le notaire Michel Filion. Audouart, qui reçut le 22 septembre, le contrat de ce second mariage note la présence de Jean Lehoux, frère maternel de la future épouse. Ce détail nous fixe sur ses origines (2) Jacques Lehoux, père de Jean, convola en secondes noces à la Ventrouze (Orne) au Perche, le 9 février 1633, avec Léonaire Chalme (ou Chaline) veuve de Guillaume Aubert. Étaient présents : Noël Juchereau, marchand, François Maurice, prêtre, Julien Lehoux et Jeanne Gaignon. Ami de la famille, Noël Juchereau aura bien pu se constituer le protecteur de la jeune Aubert partant pour la Nouvelle-France. Elle n'a pas laissé de postérité.

1636. Claire Morin, que Tanguay fait venir de Notre-Dame de Mortagne, au Perche, fut également mariée deux fois : 1° à James Bourguignon, le 30 novembre 1636 : 2° à Jean Martineau dit Lapile, le 26 juillet 1662. Elle décéda en 1666 sans laisser d'enfants : Jeanne Martineau, épouse d'Isaac Baron, que Tanguay lui donne pour fille n'est jamais venue au Canada.

* Il faut encore inscrire à cette année l'arrivée de Françoise Mery mariée à Antoine Brassard, maître-maçon, le 14 janvier 1637. Cette personne est d'origine inconnue, mais il n'est pas improbable qu'elle fût du Perche. Les Mery

(1) V. P. Archange Godbout, *Origine des familles C.-F.*, I, p. 28.

(2) Tanguay (*Dict.* I, p. 14) lui donne à tort pour parents François Aubert (Hébert) et Anne Fauconnier. Ces époux n'ont respectivement que 45 et 46 ans au recensement de 1667.

étaient nombreux à Tourouvre au début du XVIII^e siècle. On y trouve une Françoise, fille de Gilles Mery, baptisée en cette paroisse le 5 avril 1601. Une autre Françoise, fille de Jacques Mery et de Martine Phanuel est tenue sur les fonts, au même endroit, le 12 février 1608, par Jean Mery et Françoise Ruffray. Jeanne Pichin, femme de Jehan Mery, apothicaire, est marraine, le 14 mars 1631, de Pierre fils de Henry Pinguet, futur colon au Canada. Notons que Françoise Mery n'avait rien d'une orpheline puisqu'à l'époque de son mariage elle habitait « sa maison de la Grande-Allée » à Québec (Tanguay, *Dict.* t. I, p. 86 note).

1637. Perrine Godin, fille de Jean et de Guillemine Le Magnan née à la Flèche, en Anjou, épousa en 1638, à Québec, François Drouet, de St-Hilaire, au Perche. Leur contrat de mariage fut reçu par Guitet, notaire, le 17 octobre 1637. La future avait 20 ans. Ce couple disparaît après 1638 : il était sans doute repassé en France.

* La même année paraît Marie Crevet ou Crevel mariée d'abord, le 25 octobre 1637, à Robert Caron, à qui elle donna une nombreuse postérité, puis à Noël Langlois, le 27 juillet 1666. Le contrat de ce mariage dressé par Aubert, notaire, le 7 juillet précédent, nous apprend que Marie Crevet venait de Beneauville (Benouville, Calvados) en Normandie, et qu'elle était fille de Pierre et de Marie Lemercier.

Au total donc, des six jeunes filles venues seules au pays, avant 1639, et dont trois moururent sans postérité, on trouve deux percheronnes, une angevine, une normande et deux d'origine inconnue. A coup sûr aucun groupe n'immigra de Paris.

Mais revenons au *Mercur*e Français. Cette « gazette » affirme que Madame de la Peltrie — c'est elle qu'il faut reconnaître sous le nom de « veuve du sieur de Touvois la Freté » — « entreprit la conduite de 35 ou 40 filles tirées de l'hôpital St-Joseph » et fit voile avec elles de Dieppe, le 15 mai 1639, sur le vaisseau du capitaine Bontemps.

La randonnée des Ursulines de Tours à Paris et de Paris à Dieppe, puis la traversée sur le *St-Joseph* de ces mêmes Ursulines et des Hospitalières ont été cent fois racontées. Un mois après son arrivée à Québec, Mère Cécile de la Croix, ursuline, envoyait la relation de son voyage à sa supérieure de Dieppe ; puis ce sont les hospitalières qui, en 1640, font

tenir un semblable récit à l'archevêque de Rouen ; enfin Marie de l'Incarnation apporte aussi son témoignage dans sa relation de 1654. Fait remarquable aucun de ces textes ne fait mention du contingent de filles à marier. Les Jésuites sont également muets dans leurs « Relations » sur un fait jusqu'alors inouï dans nos annales.

Comme toute erreur contient quelque parcelle de vérité, nous nous plaisons à reconnaître que « la nouvelle » rapportée par le *Mercuré Français* n'était pas absolument dénuée de fondement. De fait, des jeunes filles s'étaient jointes aux religieuses qui voguaient vers la Nouvelle-France ; elles n'étaient pas 40, mais deux ; elles partaient, l'âme dévorée du zèle de contribuer à la conversion des sauvages : c'était exact, mais jamais elles n'avaient songé à peupler le pays. « C'était, dit Paul Renaudin, un des derniers biographes de Marie de l'Incarnation (Paris, Bloud & Gay, 1935, p. 162), c'était deux bonnes filles, l'une de Tours, Catherine (1) Barré qui devait faire profession au Canada (chez les Ursulines), l'autre Catherine Chevalier, qui sera sœur converse à l'Hôtel-Dieu de Québec ».

Est-ce donc à la venue de deux postulantes religieuses que se réduit la coutume d'envoyer chaque année de Paris au Canada « bon nombre de filles » ? Quoi qu'en pensent les historiens en chambre, nous affirmons, sans crainte aucune de nous tromper, que de 1639 à 1649, date où un gouverneur de St-Malo nous aurait gratifié d'un grand nombre de filles publiques (*B. R. H.*, 1932, p. 337-338) aucun contingent de filles ne nous est arrivé d'outre-mer. La preuve, nous la fournirons en examinant dans le détail tous les mariages célébrés au Canada pendant cette période de 10 années.

Les épouses se recrutent d'abord au sein des familles du pays : d'Abancourt (1639), Cochon, Legardeur, Sédilot (1640), Gareman (1641), Nicolet (2) (1643), Tavernier, Pinel, Gadois (1644), Boucher (Gaspard), Pinguet, Giffard (1645), Sevestre (1646), Archambault, Godé, (1647), Juchereau, Dodier (3) (1648).

(1) C'est Charlotte qu'il faut lire.

(2) V. P. Archange Godbout, *Les pionniers de la région trifluvienne*, I, p. 13-14.

(3) I. cit. p. 44.

Viennent ensuite 18 filles ou veuves ayant immigré au Canada en compagnie d'une ou de plusieurs personnes de leur parenté. Sur ce nombre, 14, que nous marquons d'un astérisque, ont laissé descendance parmi nous. Un mot sur chacune.

* 1. Catherine Goujet, fille de Léonard, bourgeois de Thury-Harcourt (Calvados), et de Catherine Dufrançois, passa son contrat de mariage sous seing privé, le 2 septembre 1640 (insinué par Piraube, le 7 janvier 1641) avec Nicolas Bonhomme, (1) de Fécamp. De Thury venaient également les LeNeuf, les Pain, les Mézeray, les Cadieux. Ferland mentionne (*Hist. du Canada*, I, 511) au nombre des colons arrivés avant 1641 Léonard Goujet, père de Catherine. Il devait être protestant, car on enregistre sa profession de foi à Thury, le 27 mars 1651.

2. Marie Joly, veuve de Pierre Julien, était de Paris et fille de Jean Joly et de Simone Fouquet. Son contrat de mariage avec Antoine Damien, de Rouen, fut reçu par Piraube, notaire, le 24 octobre 1640. Un cousin de Marie, René Maheu, signe à l'acte. Cette famille alla se fixer à La Rochelle.

* 3. Marie Marguerie. C'est la sœur de François Marguerie, Sr de la Haye, commis aux Trois-Rivières pour MM. de la Compagnie de la Nouvelle-France et interprète fameux. Fille de François Marguerie et de Marthe Romain, de St-Vincent de Rouen, elle épousa 1° en 1641 (contrat reçu par Piraube, le 23 août) Jacques Hertel, et 2° en 1652 Quentin Moral de St-Quentin.

4. Marguerite Banse, de Freneuse (Seine-et-Oise), épousa à Québec, le 22 juin 1642, Jean Brossier. Elle était fille de Pierre Banse et de Marie Gouy, et sœur de Guillaume Banse, que l'on rencontre à Québec dès 1639. La famille Brossier disparaît après 1656.

5. Barbe Hubou, du Mesnil-Durand (Calv.) épousa à Québec, le 19 novembre 1642, Jean Millouer dit Du Maine. Elle était fille de Jean Hubou et de Jeanne Goupil, et parente de Guillaume et de Mathieu Hubou (Cf. Audouard, 25 août 1649). Barbe fut inhumée sans enfants à Québec, le 31 octobre 1651.

(1) V. Godbout, *Les pionniers* . . . p. 34.

* 6. Jeanne Mechin, épouse de Guillaume Pepin, est mère d'un enfant baptisé aux Trois-Rivières le 14 avril 1646. Elle n'avait à cette date que 15 ou 16 ans. Il est difficile d'admettre qu'à cet âge elle se soit mariée en France ou qu'elle ait fait seule la traversée au Canada. Nous la croyons fille de Jean Mechin, laboureur, qui s'engage à La Rochelle à Pierre Legardeur, le 16 juin 1645 (Teuleron, not.). Mechin périt au Cap-à-l'Arbre, le 6 novembre 1646. (1)

* 7. Marie Bénard, fille de Denis et de Marie Michelet, de Châtre-sous-Montlhéry, auj. Arpajon (Seine-et-Oise) fut mariée 1° par contrat de Lecoustre, not. le 17 août 1647, avec Pierre Lemieux, en présence de son père Denis Bénard, de son frère Pierre Bénard et de sa sœur Marguerite ; 2° par contrat de Duquet, du 27 août 1668, avec Antoine Gentil.

* 8. Par-devant Lecoustre également, et le même jour que sa sœur, Marguerite Bénard fut mariée à César Léger, maître taillandier, qui mourut sans enfants, puis elle convola avec le chirurgien Claude Bouchard dit Dorval, le 20 novembre 1651.

* 9. Françoise Goudeau, fille de François et de Jeanne Johanne, venait de la Ventrouze au Perche, où habitait, en 1644, sa mère remariée à Jacques Lehoux. Ce dernier est présent au contrat de mariage dressé par Lecoustre, le 9 septembre 1647, entre Françoise Goudeau et Mathurin Gagnon.

* 10. Mathurine Poisson naquit à St-Jean de Mortagne, de Jean Poisson et de Barbe Broust. Elle fut mariée par contrat de Lecoustre, le 14 septembre 1647, à Jean Aubuchon dit Le Loyal, en présence de Barbe Poisson, sa sœur, qui suit, et de Jean Poisson, son frère, époux de Jacqueline Chamboy.

* 11. Barbe Poisson, présente au mariage de sa sœur Mathurine (V. plus haut), le 14 septembre 1647, épouse 1° le 12 octobre 1648 (le contrat reçu par St-Père a disparu), Léonard Lucault dit Barbeau, et 2° le 19 novembre 1651 (contrat Closse, 9 nov.), Gabriel Le Saille (Scelle ou Celles) dit Duclos.

* 12. Françoise Bigot fut baptisée le 17 mai 1631 à la Ventrouze (Orne), d'où nous vinrent les familles Lehoux, Mesange, Gagnon et Landry. Ses parents, Jean Bigot et Thomine Chastel, s'y étaient mariés le 13 juin 1630. Devenue

(1) V. Godbout, *Les pionniers* . . . p. 53

veuve après un an de mariage, Thomine Chastel convola en secondes noces, au même lieu, avec Mathurin Fourreau, le 3 février 1632, en présence de Noël Juchereau et autres. Elle semble être venue au Canada avec sa fille et un garçon issu, sans doute, de son second mariage (1). Thomine Chastel habitait en 1667 chez son gendre, Denis Brière. (Sulte, *Hist.* t. IV, p. 67a). Françoise Bigot épousa 1° Charles Guillebout, le 19 septembre 1647 et 2° Denis Brière, le 8 mai 1658.

* 13. Madeleine Couteau, fille de Jean et de Jeanne Morand et mère de Jeanne et de Catherine St-Père, qui suivent, venait de St-Jean-d'Angély (Charente-Inf.), où elle est généralement dénommée Noémie Coutaud. Elle épousa 1° Étienne St-Père, maître pâtissier, décédé à St-Jean-d'Angély. Le 18 mai 1639, elle passa à La Rochelle, par-devant Teuleron, notaire, avec André Musset, marchand, de St-Léger en Bretagne, un contrat de mariage qui fut cassé par la suite. Le 12 octobre 1647, on la trouve à Québec où elle contracte de nouveau mariage (Lecoustre, not.) avec Emery Caltaut, fils de Leomet et de Michelle Gillert, natif de Gonds (Char.-Inf.) près de Saintes. Caltaut ayant été tué au Cap de la Madeleine, près du fort, le lundi de la Pentecôte, 2 juin 1653, (2) Madeleine Couteau contracta un troisième mariage (Ameau, notaire) le 2 novembre suivant avec Claude Houssard, natif du Plessis-Grammoire (Maine-et-Loire) en Anjou.

* 14. Jeanne de Saint-Père, fille d'Étienne Saint-Père et de Madeleine Couteau (V. plus haut), fut baptisée à St-Jean-d'Angély, le 5 février 1627. Arrivée, sans doute, avec sa mère en 1647, elle épousa aux Trois-Rivières en 1649 Pierre Guillet dit Lajeunesse, charpentier, qui convola en secondes noces, le 11 octobre 1670. (Becquet, not.), avec Madeleine Delaunay, de St-Vincent de Nevers.

15. Catherine Saint-Père, sœur de la précédente, fut baptisée à St-Jean-d'Angély, le 26 août 1634, et épousa 1° vers 1649 Mathurin Guillet, qui fut tué par les Iroquois

(1) Voici l'acte de sépulture de ce dernier, que nous confions à la sagacité de nos généalogistes : « 24 sept. 1648 mortuus est in hospitali Quebeci Joannes Bigot natus 14 annos filius Joannis Bigot et Thominae Chastel ex parochia Tourouvre au Perche et sepultus est eodem die in cemeterio Quebeci ».

Jeanne Bigot, femme de Martin D'Albert (V. Tanguay, *Dict.* t. I, p. 51) n'appartient pas à la famille précédente.

(2) *Journal des Jésuites*, p. 182.

le 18 août 1652, (1) et 2° vers 1652 Nicolas Rivard dit Lavigne, de Tourouvre. Elle ne laissa d'enfants que du second lit.

16. Françoise Fafard, sœur de Bertrand et de François Fafard, ainsi qu'il appert par l'inventaire des biens de Bertrand Fafard dressé par Ameau (1660-1661), naquit à Argences (Calvados), vers 1624, du mariage de Jean Fafard et d'Elisabeth Thibout. Elle épousa à Montréal, le 3 novembre 1647, Mathurin Meunier, de Clermont (Maine-et-Loire) en Anjou. Ce fut le premier mariage célébré à Montréal.

17. Madeleine Benassis, fille de Guillaume, maître maçon et tailleur de pierre, et de Jeanne Sauvaget, fut baptisée à Marennes (Charente-Inf.) le 29 avril 1635. Son père et son grand-père, Jean Sauvaget, s'engagèrent à servir au Canada, envers Antoine Cheffault de la Regnardière, le 6 avril 1642 (Teuleron, not. à la Rochelle). Benassis retourna en France, mais Sauvaget demeura aux Trois-Rivières. C'est chez lui, sans doute, qu'habitait Madeleine lorsqu'elle épousa, à 12 ans, par contrat du 13 novembre 1647, Étienne Seigneuret Sr de Lisle, dont postérité.

18. Françoise Bugon, de la paroisse St-Pierre de Clermont (Puy-de-Dôme) en Auvergne, était femme d'Antoine Vedet, cloutier, que Mr de la Dauversière engagea à La Rochelle, le 20 avril 1644, au salaire de 90 livres par an (Teuleron, not.). Elle accompagna ou suivit au Canada son mari, dont l'acte de sépulture n'a pas été retrouvé. Le 18 novembre 1648, elle passa avec François Godé, par-devant St-Père, not., un contrat de mariage qui fut résilié le 2 janvier 1649, mais le mariage fut quand même célébré le 11 du même mois. Devenue veuve, Françoise Bugon convola en troisième nocces avec François Bots, le 26 septembre 1667 (contrat, Basset, 17 septembre).

Outre ces 18 femmes ou filles, nous avons relevé les noms de 12 autres venues seules de 1639 à 1648 en la Nouvelle-France. Ces héroïnes méritent une mention spéciale.

* 1. Jeanne Mercier, d'origine inconnue, mais qui pourrait être de Mortagne au Perche. Les registres de St-Jean de cette ville mentionnent une Jeanne Mercier, fille de Loup et de Jeanne Gaillard, baptisée le 25 novembre 1621 (2),

(1) *Journal des Jésuites*, p. 174.

(2) Godbout, *Origine des familles Can.-Françaises*, I, p. 153.

date qui concorde tout à fait avec l'âge de notre canadienne. Jeanne Mercier épousa à Québec, le 8 août 1639, Claude Poulin, de Rouen. Cette famille alla passer quelques années dans la capitale de la Normandie, mais revint se fixer définitivement au Canada.

2. Hélène Chastel. On ne sait rien autre chose de cette personne que son mariage célébré à Québec, le 25 septembre 1641, avec René Mezeray dit Nopce, de Thury-Harcourt (Calvados), fils de Jean, marchand, et de Anne Olivier. Cette union dut être annulée, car il n'en est pas fait mention au contrat de mariage de René Mezeray avec Nicole Gareman passé par-devant Tronquet, notaire, le 14 septembre 1645.

* 3. Vincente Desvarieux, fille de Jean et de Marie Chevalier, de St-Vincent-d'Aubermail (auj. St-Vincent-Crasmesnil) Seine-Inf., épousa Pierre Gagnon, à Québec, le 14 février 1642. Elle était donc dans la colonie en 1641.

* 4. Marie Simon, venue de Mauléon (auj. Chatillon-sur-Sèvre, Vendée), était fille de François Simon et de Louise Demoine. Le notaire Tronquet reçut son contrat de mariage avec Claude Larchevêque, de la Gaillardé (Seine-Inf.), le 4 février 1645. Son arrivée datait, au moins, de 1644.

* 5. Jeanne Auneau, eut de Pierre Lefebvre, un premier enfant baptisé aux Trois-Rivières, le 12 janvier 1647 (1). Leur union remontait, sans doute, aux premiers mois de l'année précédente. Nous nous demandons si ce colon n'aurait pas été chercher femme en France.

6. Jeanne Janneau (non Jallaut), native de Fontenay-le-Comte (Vendée), était issue de Moïse Janneau et de Marie Lapointe. Elle passa son contrat de mariage le 17 octobre 1646, alors qu'elle était en service chez Pierre Le Gardeur, avec Marin Terrier de Repentigny, Sr de Francheville (2) (Tronquet, not.). Un seul fils leur survécut qui se fit prêtre.

* 7. Marguerite Hayet, fille de Sébastien Hayet et de Madeleine Hainault ou Renaud, de St-Paul de Paris, passa sous seing privé, le 25 novembre 1646, un contrat de mariage avec Jean Véron, Sr de Grosmesnil (Grandmesnil), (3) puis convola en secondes noces, le 24 août 1653, avec Médard Chouart, Sr des Groseilliers. Aucun parent de Marguerite ne figure à son premier contrat de mariage, mais elle ne tarda

(1) V. P. Archange Godbout, *Les pionniers* . . . p. 40.

(2) V. l. cit. p. 43.

(3) P. Archange Godbout, *Les pionniers* . . . p. 65.

pas à être suivie dans la colonie par Pierre-Esprit, Françoise et Élisabeth Radisson, ses frère et sœurs utérins : Françoise est marraine aux Trois-Rivières, le 31 octobre 1649, et Pierre-Esprit y est pris par les Iroquois et mis à la torture en 1652 (1).

* 8. Françoise Morin épousa en premières noces, le 17 août 1647, un colon de Bresollettes (Orne) nommé Antoine Pelletier, qui se noya, le 2 octobre suivant, au sault Montmorency ; et en secondes noces, par contrat de Lecoustre, notaire, du 1er janvier 1648, Étienne Dumais, charpentier, de Dieppe. Elle se dit fille de feu Jean Morin et de Jeanne Desnouets, de St-Jean-du-Perrot, La Rochelle.

* 9. Marguerite Charlot, née vers 1631, était fille de François et de Barbe Girardeau, de St-Jean-en-Grève, Paris. Elle épousa à Montréal, le 13 janvier 1648 — elle était donc arrivée de l'année précédente — Louis Loisel, serrurier, de St-Germain, près de Caen (St-Germain-la-Blanche-Herbe, Calvados). Cette jeune fille n'était peut-être pas étrangère à Madeleine Charlot, femme de Pierre Gareman, dont la famille émigra de Bagnaux (Aisne) au Canada vers 1639.

10. Marguerite Bigas, née à Paris de Pierre Bigas et de Marie de Gouy, fut mariée par contrat de Lecoustre, notaire, le 24 septembre 1648, à Guillaume Banse, de Freneuse (Seine-et-Oise). Ce couple ne paraît plus, étant, à ce qu'il semble, retourné en France.

11. Esther de Lambourg, fille de Nicolas, éc., Sr de la Feuillée, et de Marie de Guier, naquit à la Feuillée, près d'Épernon (Eure-et-Loir). Elle contracta mariage, le 30 septembre 1648, (Bermen, not.) avec Guillaume Gauthier de la Chesnaye, de Paris. Elle est avantagée, en cet acte, de 500 livres de rente. Ce couple est sans descendance au Canada.

12. Suzanne Buseau, née de Nicolas Buseau et de Suzanne Guichonne, de Brouage (auj. Biers-Brouage, Charente-Inf.), épousa par contrat de Bermen, not., le 30 octobre 1648, Guillaume Griveran, fils de Bertrand et de Charlotte Caumont, de Beuzeville (Seine-Inf.). Cette famille disparaît du pays après 1649.

Il nous reste à conclure. Que reste-t-il de la « nouvelle rapportée par le *Mercur*e Français en 1646 ? Est-il prouvé que « en 1639, l'on tirait chaque année de l'hospice (orphe-

(1) N.-E. Dionne, « Chouart et Radisson », p. 26.

linat) St-Joseph bon nombre de jeunes filles pour peupler le Canada » ? Nous avons fait défiler une à une toutes celles que la France nous a envoyées de 1632 à 1648. Des huit, arrivées avant 1639, nous n'avons découvert aucune parisienne. Trente ont suivi, de 1639 à 1648, 5 d'entre elles étaient normandes, 4 percheronnes, 2 poitevines, 2 beauceronnes, 3 aunisiennes, 4 saintongeaises, 1 auvergnate, 3 d'origine inconnue ; les deux sœurs Bénard, venues avec leur père et leur frère, venaient de l'Ile-de-France, 4 enfin étaient parisiennes. Ces dernières arrivent isolément : Marie Joly en 1640, Marguerite Hayet en 1646, Marguerite Charlot en 1647, Marguerite Bigas en 1648. Marie Joly, étant veuve, ne pouvait sortir de l'hospice St-Joseph ; des trois autres, Marguerite Hayet seule, arrivée en 1646, l'année de la publication du *Mercurie Français* eût pu donner cause à la rumeur. Mais c'est trop peu : une hirondelle ne fait pas le printemps. Aussi tout historien sérieux reléguera-t-il désormais au rang des fables le « potin » parisien qui a fait le sujet de cette étude.

BERNEVAL.

LA CHANSON D'ISABEAU

En un temps déjà loin, il nous fut possible de consacrer des vacances au folklore et, entre les chants du terroir que nous recueillîmes, celui de la *Belle Isabeau* était l'un des plus populaires. Diverses raisons contribuaient peut-être à motiver cette faveur. Tout d'abord, de l'avis de nos meilleurs folkloristes, notamment de feu Ernest Gagnon, la mélodie de cette barcarolle est prenante et délicieuse ; elle se prête à des accords heureux qui ont ravi les dilettantes ainsi que nous en fûmes témoins, lorsque l'élève d'Yvette Guilbert, l'inoubliable Loraine Wyman, rendit ce morceau au Monument national en 1920, avec harmonisation par Alfred Laliberté, ce professeur « justement célèbre ».

Les autres faits qui contribuèrent à maintenir la vogue d'Isabeau c'est, suivant quelques versions, la fin pénible de l'amoureux subjugué par l'attrait irrésistible d'une demoiselle, plus encore, la peine d'une mère qui voit son fils se